



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le Vingt-Deux Décembre

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 décembre 2014

Secrétaire de séance : Michel AUFFRET

Nombre de conseillers : En exercice : 23 - Présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 22 - Votes pour : 22 - Votes contre : 0 - Abstention : 0 - Votes blancs ou nuls : 0

Etaient présents : M. AUFFRET – R. AUBAULT - A-M. GAUBERTI – J.L. GIRAUD- **Adjoints**

A. PELLEGRINO – S. BEURRIER - C. LUBRANO LAVADERA – A. RASKIN – E. MENUT – N. PERRICHON – S. LELUIN – M. RAYNAUD, **Conseillers Municipaux**

Absents excusés : W. DUBOSQ (pouvoir donné à C. LUBRANO LAVADERA) – G. BARRA (pouvoir donné à M. AUFFRET) – A. CELKA (pouvoir donné à S. LELUIN) – J. RAYNAUD (pouvoir donné à J-L GIRAUD) – J. HENSELER (pouvoir donné à E. MENUT) – A. STEPHAN (pouvoir donné à A. PELLEGRINO) - J. TOCQUER (pouvoir donné à M. BOUGE) – S. ALLEG (pouvoir donné à R. AUBAULT) - C. VELAY (pouvoir donné à A-M. GAUBERTI) – A. DUBOIS

**AIDE FINANCIERE AUX COMMUNES SINISTREES DU VAR
SOLLICITEE PAR L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (AMF)**

M. le Maire informe le conseil municipal que le Président de l'Association des Maires de France (AMF), en collaboration avec l'Association des Maires Ruraux du Var (AMRV) et l'Association des Communes Forestières du Var, a lancé un appel à la solidarité, à tous les élus des communes du Var, pour venir en aide aux communes et à leurs administrés, durement touchés par les terribles intempéries qui se sont abattues sur notre département fin novembre et qui ont causé des dégâts considérables et endeuillé entre autres la commune de La Londe les Maures.

Afin de répondre à cet élan de solidarité qui permettra d'aider à la reconstruction des communes sinistrées, M. le Maire propose d'apporter une aide de 1 500€ et de la verser sur le compte « Solidarité Var – Association des Maires du Var », ouvert spécialement pour cette occasion.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré :

DECIDE

- **DE VERSER** une aide financière de 1 500€ sur le compte « Solidarité Var-Association des Maires du Var », en solidarité avec les communes du Var sinistrées par les dernières intempéries.
- **DIRE** que les crédits seront ouverts sur le BP M14, chapitre charges exceptionnelles.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulon à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré à Tourrettes, le jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Camille BOUGE